



Fichage BDF - crédit non contracté

Par Lili22

Bonjour,

Je me permets de vous écrire car il y a maintenant un an j'ai reçu une lettre d'huissier m'indiquant que j'étais redevable d'environ 44000? pour un crédit auto non payé.

J'ai par la suite mené mon enquête et me suis rendu compte que je figurai en tant que co-emprunteur du crédit à côté de mon ex conjoint (non-solvable) qui n'a pas honoré son crédit et qui a signé à ma place. Je précise que je n'ai jamais signé quoi que ce soit ni même donner une pièce d'identité pour élaborer ce contrat.

J'ai depuis plus d'un an déposé plainte contre mon ex conjoint pour usurpation d'identité ainsi que contre la conseillère qui a créé ce contrat en mon nom sans ma présence ni papier d'identité.

Je n'ai à ce jour aucune nouvelle de ma plainte, mon ex conjoint aurait été entendu. Je suis depuis 1 an fiché à la BDF. Une décision de justice a été prise qui condamne la société de crédit pour le manque d'éléments. Comment faire pour accélérer les choses ? En sachant que les courriers sont envoyés à une adresse à laquelle je n'ai jamais résidé. Ai-je un moyen d'être défiché auprès de la BDF ? j'ai la plainte, la décision de justice ainsi qu'une lettre signée par mon ex conjoint attestant avoir fait un crédit à mon encontre.

En vous remerciant.

Par ESP

Bonjour

Lorsque vous dites conjoint, évoquez vous votre mari?

Si la chose a été jugée et que vous êtes disculpée, la banque doit faire le nécessaire pour la suppression du fichage. Adressez vous à la direction régionale de l'établissement ainsi qu'au service clientèle.